

Sécurité de tous au pont du Mont-Blanc

La passerelle du bon sens!

En votant «oui» à la construction d'un ouvrage indispensable, la passerelle piétonnière du Mont-Blanc, le corps électoral de la Ville de Genève donnera un signal positif pour la qualité de vie, la prospérité et la paix des transports dans la République et canton.

Le pont du Mont-Blanc est saturé et la cohabitation entre cyclistes et piétons est infernale. C'est un miracle qu'il n'y ait pas encore eu d'accident grave entre ces usagers qui empruntent les mêmes passages pour «piétons» sur les quais du Mont-Blanc et du Général-Guisan. Cette passerelle libérera le trottoir amont du pont du Mont-Blanc qui sera aménagé en piste cyclable bidirectionnelle, ce qui permettra de boucler le «U lacustre cyclable» et de prévoir des chemins distincts au niveau du Jardin Anglais. Cette passerelle clarifiera ainsi les flux entre piétons et cyclistes tout en maintenant les gabarits routiers pour le trafic automobile sur le pont du Mont-Blanc.

Un vrai investissement touristique pour Genève

Cette passerelle est bien plus qu'une simple passerelle! D'une longueur de 268 m et d'une largeur de 4,8 m, elle créera un nouvel espace urbain, ouvert sur le lac, où les piétons, séparés des cyclistes et protégés des nuisances sonores routières, pourront déambuler, flâner, s'asseoir sur un banc et contempler la vue époustouflante sur la rade. Cette

passerelle-promenade sera ainsi un lieu de convivialité accessible à tout le monde, y compris aux personnes à mobilité réduite. Elle embellira la rade et s'insérera dans ce site emblématique de Genève sans boucher la vue sur le lac depuis le pont du Mont-Blanc ou l'île Rousseau. Consciente de l'attractivité touristique et économique qu'elle générera, la CGN et «HôtellerieSuisse», entre autres, la soutiennent!

Une infrastructure contemporaine pour les piétons

Certains s'offusquent du coût de l'ouvrage, sans préciser que le montant de 54 millions comporte des charges annexes de près de 17 millions (déplacement des débarcadères, aménagements et plantations à l'extrémité du Jardin Anglais, piste cyclable, frais administratifs) qui ramènent son coût à moins de 40 millions. Ce coût est raisonnable vu la qualité architecturale de l'ouvrage et la complexité du chantier. En effet, pour ne pas perturber la circulation sur le pont du Mont-Blanc, les travaux se feront depuis le lac. Au demeurant, ce projet capital pour l'agglomération genevoise bénéficiera d'une subvention de 5,3

millions de la Confédération, de 10 millions d'un mécène et d'une participation du canton de 13,1 millions. Resteront à la charge de la Ville 26,2 millions. Aussi, prétendre que la Ville pourrait mieux dépenser ces 54 millions est un argument fallacieux! Si la passerelle est refusée, la Ville ne recevra pas un sou de Berne, ni les millions du mécène et du canton... rien ne se fera et la pagaille demeurera. D'autres plaident pour l'élargissement du pont du Mont-Blanc, ignorant que, pour des raisons techniques et patrimoniales, il est impossible d'élargir ce pont. Quant à détourner les cyclistes sur le pont des Bergues, cela ne permettrait ni de boucler le «U cyclable», ni de résoudre le problème de la fluidité et de la sécurité entre piétons et cyclistes.

Certains groupes sont contre cette passerelle, car opposés dogmatiquement aux voitures. Ils veulent supprimer le trafic motorisé en ville et prônent la suppression de voies sur le pont du Mont-Blanc pour les dédier aux transports publics et à l'aménagement de pistes cyclables. Sûr qu'avec cette idée, au demeurant illégale, car non conforme à la Loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE), la Ville serait congestionnée et les entreprises encore une fois pénalisées.

- Nettoyage intégral | fin de chantier
- Façades
- Nettoyage des vitres
- Parquet neuf ou rénovation
- Traitement des sols
- Entretien de bureaux
- Service conciergerie
- Désamiantage
- Désinfection | dépiégeonage
- Sinistres | dégât d'eau | incendie
- Nettoyage professionnel de modules solaires



LA PROPRETÉ SUR MESURE








ORGAPROPRE

Route de Verbois 17 | 1288 Aire-la-Ville ● 022 738 84 85 ● info@orgapropre.ch ● www.orgapropre.ch



Enfin, quelques esprits chagrins ne voient pas que Genève connaît une croissance démographique considérable et refusent tout aménagement pour Genève, qu'ils mettent sous cloche sans se préoccuper des effets délétères que leur immobilisme induit tant pour notre économie que pour la qualité de vie genevoise.

Une passerelle-promenade qui valorisera le patrimoine de la rade

D'autres jugent cet ouvrage moche! Evidemment, les questions esthétiques sont subjectives. Mais, l'histoire de l'architecture offre moult exemples de projets initialement dénigrés, devenus des biens patrimoniaux iconiques. La pyramide du Louvre à Paris, tant décriée lors de son inauguration, en est un exemple, elle qui attire aujourd'hui quatre à cinq millions de visiteurs par an. La Commission des monuments de la nature et des sites (CMNS), toujours pointilleuse en matière de conservation du patrimoine, apprécie d'ailleurs cette passerelle pour son geste architectural détaché du pont et résolument contemporain.

Cette passerelle bénéficie d'un large soutien d'associations piétonnes et cyclistes, des partis politiques de tout bord et des milieux économiques. «Genèvemobilité», qui regroupe onze associations, la soutient à l'unanimité de ses membres. Aussi, pour l'avenir de Genève, il importe de voter «oui» le 24 novembre 2024. ■

Cette passerelle bénéficie d'un large soutien d'associations piétonnes et cyclistes, des partis politiques de tout bord et des milieux économiques.

MICHÈLE ROULLET
CONSEILLÈRE MUNICIPALE (PLR)
EN VILLE DE GENÈVE

DURLEMANN
ENERGIES

Installation | Rénovation | Entretien | Energies renouvelables

www.durlemann-energies.ch
info@durlemann.ch
+41 22 348 18 03 Dépanage 24h/24

